

COMMENTAIRE DE LA LOI
DU 4^{er} FÉVRIER 1868
SUR LE
RECRUTEMENT DE L'ARMÉE
ET L'ORGANISATION
DE LA GARDE NATIONALE MOBILE

Précédé d'un exposé de la législation sur le recrutement de l'armée
depuis la loi du 24 mars 1852

Et suivi de la Circulaire du Ministre de la Guerre du 12 février 1868,
concernant les Conseils de révision d'arrondissement ;

PAR J. RAUTER

Docteur en droit, Avocat à la Cour impériale de Paris.

Prix : 4 fr. 50

PARIS
AU BUREAU DU JOURNAL DES COMMUNES
Rue d'Anjou-Dauphine, 8

1868